# APPEL A CANDIDATURES

# PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL À LA PROFESSIONNALISATION

#### 1) Contexte

La professionnalisation des étudiant·e·s et l'insertion des diplômé·e·s sont des dimensions centrales de l'ENSA Dijon, qui allie spécialisation et polyvalence, et favorise des liens étroits avec les milieux professionnels en France et à l'étranger.

L'établissement propose ainsi de nombreuses mises en situation professionnelles tout au long du cursus :

- une période de stage obligatoire (1<sup>er</sup> cycle) et un semestre de mobilité en stage ou en université (2<sup>nd</sup> cycle);
- des modules d'enseignements consacrés à la professionnalisation;
- des conférences et des rencontres avec des experts et professionnels du monde l'art et du design

Après l'obtention du DNSEP, l'école accompagne également les diplômé·e·s avec des programmes qui visent à faciliter l'insertion professionnelle et à vivre sereinement la sortie de l'école et l'entrée dans la vie active :

- des programmes internationaux de résidences-expositions;
- des résidences et des expositions dans des lieux professionnels à l'échelle régionale et nationale :
- des mises à disposition de places en atelier d'artiste ;
- des journées collectives consacrées à la professionnalisation.

Depuis 2023, l'ENSA Dijon enrichit encore son programme consacré à l'insertion professionnelle avec un dispositif nouveau : un parcours d'accompagnement individuel à la professionnalisation.



# 2) Présentation du dispositif

Ce dispositif s'adresse aux diplômé·e·s (entre 2020 et 2023) de l'ENSA Dijon qui recherchent un accompagnement afin de structurer, développer et mettre en œuvre leur projet professionnel. Une fois par mois, ils/elles bénéficient d'une rencontre avec un·e mentor qui les suit et les conseille à chaque étape de leur projet. Séance après séance, ce parcours d'accompagnement s'appuie sur le suivi de la progression du bénéficiaire vers la réalisation de ses objectifs. Le bénéficiaire et le mentor réalise ainsi en début de parcours une feuille de route qui permet de formaliser les étapes et les réalisations nécessaires à la mise en œuvre du projet professionnel

#### 3) Conditions de participation et principes d'attribution

Pour postuler, le/la candidat·e doit être diplômé·e de l'ENSA Dijon niveau Master des années 2023, 2022, 2021, et 2020. Le dispositif est ouvert aux diplômé·e·s des deux options, Art et Design d'espace.

Le/la candidat·e adresse à l'administration de l'ENSA Dijon un dossier qui comprend :

- un CV;
- un portfolio;
- une note d'intention dans laquelle il/elle exprime son projet professionnel ainsi que les raisons pour lesquelles le parcours d'accompagnement individuel est un dispositif pertinent pour la réalisation de son projet ;
- L'assiduité du ou de la diplômé.e étant essentielle, il fera savoir ses éventuelles contraintes d'organisation (notamment professionnelles) et s'engage à participer à chaque séance du parcours

La date limite d'envoi du dossier est le 19 novembre 2023.

Un jury, composé de la direction de l'établissement et de personnalités qualifiées du secteur de l'art et du design, choisira les lauréat·e·s à partir des critères suivants :

- la motivation à poursuivre sa carrière dans le secteur de l'art ou du design ;
- les efforts déjà engagés par le/la candidat e pour définir ses objectifs professionnels et pour s'inscrire dans une démarche pro-active de réalisation de ces objectifs ;
- l'adéquation entre le projet professionnel défini par le/la candidat·e et les moyens qu'il/elle se donne pour le réaliser

Afin de respecter le nombre d'étudiant·e·s diplômé·e·s au sein de l'ENSA Dijon par section, le parcours d'accompagnement individuel est proposé à trois jeunes artistes issu·e·s de l'option Art et à un·e jeune artiste issu·e de l'option Design d'espace.

## Calendrier prévisionnel

• Date limite de candidature : 19 novembre 2023

• **Délibération du jury de sélection** : 27 novembre 2023

• Début du dispositif d'accompagnement : décembre 2023



## 4) Modalités d'envoi des candidatures

Le dossier de candidature est adressé par email à <u>communication@ensa-dijon.fr</u>. Il précise bien les coordonnées complètes du ou de la candidat·e. Les candidatures reçues après la date limite ne pourront pas être examinées.

# 5) Obligation du bénéficiaire

Le/la bénéficiaire s'engage à assister à l'ensemble des sessions du parcours. En cas d'absences répétées ou non justifiées, l'ENSA Dijon se réserve le droit de réaffecter sa place à un·e autre candidat·e.

